

Agent de police municipale pour la brigade de jour

Offre n° O084250121000060

Publiée le 21/01/2025



Synthèse de l'offre

- Employeur :** COMMUNE DU PONTET - MAIRIE
- Lieu de travail :** rue de l'hotel de ville, Le Pontet (Vaucluse)
- Poste à pourvoir le :** 01/04/2025
- Date limite de candidature :** 20/02/2025
- Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi
- Nombre de postes :** 2

Détails de l'offre

- Famille de métiers :** Prévention et sécurité publique > Police municipale
- Grade(s) recherché(s) :** Gardien brigadier
Brigadier-chef principal
- Métier(s) :** [Policier ou policière municipal](#)
- Ouvert aux contractuels :** Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

Recrutement externe - Pôle Prévention Sécurité - Service Police Municipale

Missions / conditions d'exercice :

- 1- Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.
Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs et arrêtés de police du maire sur son territoire d'intervention,
Prendre des mesures pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien du bon ordre,
Identifier les sites et structures exposés à des risques,
Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement,
Surveiller la sécurité aux abords des écoles,
Organiser et animer, auprès des enfants et en milieu scolaire, des campagnes de prévention,
Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies,
Analyser, gérer des situations.
- 2 - Recherche et relevé des infractions
Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats,
Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus,
Qualifier et faire cesser les infractions,

Intervenir en flagrant délit et présenter le ou les auteurs devant un officier de police judiciaire,
Se coordonner avec les autres intervenants de la sécurité dans la gestion d'une situation ou d'une infraction,
Rendre compte de crimes, délits ou contraventions,
Réaliser des enquêtes administratives,
Transmettre des procès-verbaux.

3 -Rédaction et transmission d'écrits professionnels
Rendre compte par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des évènements survenus pendant le service et des dispositions prises, transmission des informations à la relève,
Établir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission de prévention,
Rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants,
Suivre l'évolution des textes législatifs et réglementaires.

4 -Accueil et relation avec les publics
Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service,
Écouter et accompagner une personne en difficulté,
Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence,
Orienter les personnes vers les services compétents,
Développer l'information et le dialogue auprès de la population.

Profils recherchés :

Qualifications obligatoires pour le poste :

Concours externe et interne avec conditions de diplôme, ou passerelle en vertu du code de la défense,
Agents de police municipale : titre ou diplôme homologué de niveau V,
Agrément de Monsieur le Préfet,
Assermentation de Monsieur le Procureur de la République,
Profession et conditions d'exercice réglementées,
Formation initiale d'application des policiers municipaux,
Formation préalable à l'armement,
Autorisation délivrée par le Préfet pour le port d'armes (catégories B et D).

Savoirs :

Pouvoirs de police du maire et attributions administratives,
Code de la route, code et fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales, textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale,
Droits fondamentaux des personnes, écrits administratifs et judiciaires, catégories d'amendes forfaitaires, procédure d'encaissement des amendes forfaitaires et les éléments de réclamation,
Fonctionnement des administrations et établissements publics, instances, processus et circuits de décision de la collectivité,
Obligations personnelles de formation continue et d'actualisation des connaissances juridiques et réglementaires,
Caractéristiques géographiques et socio-économiques du territoire de compétence.

Savoir-faire :

Techniques de communication par radio, logiciels spécialisés, gestes de premier secours, techniques d'interpellation.

Savoir être :

Bonne condition physique, grande disponibilité, sens relationnel et discrétion, devoir de réserve, rigueur, maîtrise de soi.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0490316656

Informations complémentaires :

Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur le Maire
dans les plus brefs délais et au plus tard le 20 février 2025 par courriel, ou courrier postal :
Mairie du Pontet, 13 rue de l'Hôtel de Ville BP 20198, 84134 LE PONTET CEDEX.

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o084250121000060-policier-municipal>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.